

# ACTUALITÉS SUR...

## ■ PERSPECTIVES

Depuis 2009, l'ORIV mène une mission d'appui auprès du Furet, centre de ressources dans le domaine de la petite enfance, sur la thématique "Discriminations et petite enfance : quelles réalités ?". Une note de synthèse, produite courant 2010, "Débusquer les effets des discriminations dès la petite enfance pour avancer sur la qualité et la pertinence des services" a rendu compte des premiers éléments issus de la réflexion. Elle a fait ressortir une difficulté à penser les discriminations dans un domaine où les pratiques se veulent fondées sur l'égalité, mais également à identifier des mécanismes discriminatoires peu palpables et peu visibles, parce que souvent systémiques. Deux objets de travail ont plus particulièrement fait l'objet d'investigations : les questions d'accès aux structures petite enfance et de non-accueil de certains publics.

La démarche a suivi de nouvelles orientations en 2011, autour de trois volets : un groupe de travail interinstitutionnel (directeurs de crèche, responsables des collectivités locales, responsable de formation, représentant de la CAF) ; un travail d'analyse de projets sociaux et pédagogiques de structures volontaires ; un cycle de séminaires pour alimenter les réflexions des collectifs de travail. L'ensemble de ces travaux continuera en 2012 et aboutira à la production d'un document mettant en avant les points de vigilance quant à une meilleure mise en œuvre du principe de non-discrimination dans le domaine de la petite enfance, à partir des questionnements des professionnels et des leviers d'action identifiés.

## ■ ACTUALITÉS

Le Centre de Ressources Politique de la ville Lorraine (CRPVL) co-porté par l'ORIV et le CPL (Carrefour des Pays Lorrain) affiche une année d'existence effective. Plusieurs actions ont été mises en place et ont reçu un écho favorable auprès des financeurs. Le CRPVL fonctionne avec le soutien de l'Etat et de quelques collectivités locales qui ont, dès cette première année de fonctionnement, souhaité soutenir l'initiative.

Concrètement, cette année a été marquée par la réalisation par le CRPVL d'un cycle de qualification portant sur la problématique de l'éducation dans les quartiers repérés au titre de la politique de la ville. Le 18 octobre dernier la réalisation d'une rencontre régionale sur les liens entre politique de la ville et développement durable, a permis d'initier une réflexion qui se poursuivra en 2012. Le centre de ressources s'est également donné pour objectifs de mettre à disposition des professionnels et acteurs de la politique de la ville des connaissances, via la diffusion de documents, l'animation du site Internet ou encore, l'organisation de temps d'échanges. Le CRPVL a aussi contribué à différentes réflexions sur la dimension "observation" (évolution des territoires, enjeux d'évaluation).

## L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE

Le comité de pilotage du CRPVL, réuni le 30 novembre, a souhaité poursuivre le travail sur ces axes et s'engager dans une réflexion sur "politique de la ville et droits communs" à partir d'une évaluation régionale menée par le cabinet GESTE à la demande du SGAR Lorraine.

>>> Pour plus d'information : <http://cpl.asso.fr/crpvl>

## ■ RETOUR SUR

La rencontre de l'ORIV qui a eu lieu le 24 novembre 2011 a porté sur une question encore peu connue et peu étudiée à savoir les parcours de vie de jeunes femmes françaises descendantes de migrants marocains. Naouel EL MAHROUG, docteur en sociologie et chargée d'enseignement à l'Université de Strasbourg est venue partager quelques réflexions issues de la thèse<sup>1</sup> qu'elle a consacrée à ce sujet. Elle a tenu à apporter dès le début de son intervention une précision quant à l'importance des termes utilisés pour parler de ces jeunes femmes. Ces dernières refusent en effet de se voir limiter à l'histoire migratoire de leurs parents comme le sous-entend l'expression "issues de l'immigration". Même si ces histoires, migratoire, coloniale, familiale impactent leurs trajectoires individuelles et les inscrivent dans des temporalités qu'elles ne maîtrisent pas, ces jeunes femmes construisent leur propre parcours.

Naouel EL MAHROUG est revenue ensuite sur le cadre de sa démarche. Son étude est fondée sur une enquête qualitative permettant de croiser les parcours de françaises descendantes de migrants marocains et d'étudiantes marocaines venues en France pour finaliser leur cursus universitaire. Les parcours hétérogènes des jeunes femmes rencontrées pour sa recherche sont sous-tendus par un même désir d'émancipation. Elles ont su concilier l'univers familial et l'univers scolaire et se sont battues contre les assignations de part et d'autre, pour aller au-delà des prédestinées sociales. Le diplôme est un outil leur permettant de repenser le lien familial, identitaire et social.

<sup>1</sup> EL MAHROUG Naouel, Dynamique intergénérationnelle et mobilité sociale réussie. Etude comparée de parcours de vie de jeunes femmes françaises d'origine marocaine diplômées et d'étudiantes marocaines venues en France pour étudier, Université de Strasbourg, juin 2011.

ZOOM

Parentalité :  
les parents migrants,  
un enjeu spécifique ?



novembre 2011

n° 70

Bulletin d'information  
de l'Observatoire Régional  
de l'Intégration et de la Ville



ZOOM >

## Parentalité : les parents migrants, un enjeu spécifique ?

Aider les parents à assurer au mieux leur fonction de parents est un enjeu récurrent depuis de nombreuses années. Récemment, le gouvernement a souhaité réaffirmer sa volonté de soutenir cet enjeu en annonçant une série de mesures dans le cadre de la politique nationale de soutien à la parentalité (cf. intervention<sup>1</sup> de Claude Greff, secrétaire d'Etat chargée de la famille le 17 novembre 2011<sup>1</sup>). Comment cette question de la parentalité se pose pour les parents migrants ? Y a-t-il une spécificité à être parents et immigrés ?

L'ORIV s'est intéressée dès les années 2000 à la question des "parents étrangers" dans la mesure où de nombreux acteurs mettaient en avant des difficultés particulières à ceux-ci.

L'Observatoire a réalisé plusieurs travaux<sup>2</sup> sur cette thématique. Ils ont fait ressortir un certain nombre d'obstacles : Méconnaissance du système éducatif français, maîtrise insuffisante de la langue française, valeurs et représentations socioculturelles différentes (place accordée à l'enseignant) ou difficultés socio-économiques.

Ces travaux faisait apparaître également que les relations entre familles et école sont basées sur une double asymétrie institutionnelle, d'une part, à laquelle s'ajoute, pour les familles issues de l'immigration, une asymétrie dans les représentations.

L'ORIV a souhaité approfondir sa réflexion sur la situation spécifique des parents immigrés dans un contexte où l'action publique met de plus en plus l'accent sur des interventions en direction des familles immigrées, pour au moins deux raisons : un enjeu de parentalité et/ou de délinquance.

### ■ LA PARENTALITÉ ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

La notion de parentalité est récente. C'est un néologisme datant de la fin du XXe siècle, issu de la sphère médico-psychosociale, pour définir la fonction d'être parent dans ses aspects juridiques, politiques, socio-économiques, culturels et institutionnels.

L'inscription de la parentalité dans les politiques publiques en France date de la fin des années 90. Les conclusions de plusieurs rapports<sup>3</sup> remis à cette époque au Gouvernement et les préconisations de la Conférence de la famille du 12 juin 1998 ont conduit à une référence explicite à la "parentalité" dans l'action publique. C'est lors de cette conférence qu'a été annoncée la volonté de mise en place de réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Créés l'année suivante, leurs objectifs sont d'aider tous les parents, dans leur rôle parental. Ils ont pour but de leur faciliter l'accès à l'information et de promouvoir rencontres et échanges pour leur permettre de mutualiser leurs expériences.

Ce sont les difficultés que peuvent rencontrer certains parents dans leur rôle éducatif, mais aussi l'inquiétude liée aux transformations de la famille et à leurs conséquences dans le comportement social des enfants et des jeunes qui ont conduit les pouvoirs publics à mettre en œuvre des actions de soutien parental. Elles visent à appuyer et à soutenir les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle au quotidien vis-à-vis de leurs enfants.

### ■ LES PARENTS IMMIGRÉS : UNE CIBLE RÉCENTE DE L'ACTION PUBLIQUE

Ces dernières années, les parents immigrés<sup>4</sup> sont devenus un public cible des politiques d'intégration qui jusque-là, historiquement, ciblaient les familles et à travers elles le plus souvent, implicitement ou explicitement les femmes. Ainsi, la loi n°2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile a créé un contrat d'accueil et d'intégration spécifique pour la famille. Ce contrat concerne les bénéficiaires du regroupement familial, dès lors qu'ils ont des enfants. Sa mise en œuvre est organisée par le décret n°2008-1115 du 30 octobre 2008. Il comporte une formation sur les droits et devoirs des parents en France, en particulier ceux relatifs à l'obligation scolaire.

Les Programmes Régionaux d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI) constituent les documents de référence de l'action de l'Etat, en région, en faveur de l'accueil, de l'intégration. Si les PRIPI<sup>5</sup> portent une attention particulière à certains publics (jeunes, femmes et personnes âgées immigrées), l'accent est mis également au niveau des priorités sur l'aide et l'accompagnement des familles<sup>6</sup> : "les familles doivent être accompagnées dans leur relation à l'institution scolaire, qui constitue le premier creuset de l'intégration et suscite de grands espoirs de promotion pour les migrants".

C'est dans cette perspective que s'inscrit en 2008, la circulaire<sup>7</sup> relative à l'opération expérimentale "ouvrir l'école aux parents pour

réussir l'intégration" (opération étendue à d'autres académies les années suivantes). Les objectifs sont de familiariser les parents étrangers ou immigrés volontaires avec l'institution scolaire, leur permettre de maîtriser la langue française, afin de faciliter leur intégration ainsi que celle de leurs enfants dans la société française.

## ■ ETRE PARENTS ET MIGRANTS : UNE EXPÉRIENCE SINGULIÈRE ?

Les parents migrants ont en commun le fait d'avoir vécu la migration entendue comme le fait de quitter son pays pour aller vivre dans un autre pays. Mais derrière le terme "migration" se cachent diverses formes<sup>8</sup> de mobilités et de projets suivant la situation économique des migrants, les motifs de la migration (politique...), le pays d'origine des migrants (migrations issues d'anciennes colonies ou pas), le fait que la migration soit isolée ou s'inscrive dans un courant migratoire important numériquement. La conjonction de ces différents éléments est à l'origine d'itinéraires et de situations familiales diverses. Elles donnent lieu à des situations singulières en terme de recompositions familiales (membres de la famille arrivés à des moments différents, séparations), de relation avec le pays d'origine, d'inscription dans les réseaux locaux (réseaux d'entraide communautaire, professionnelle, réseaux associatifs...).

Ainsi l'inscription de la présence de la "famille" en France prend des formes multiples qui influent et sont impactées par les conditions de vie. Les parents migrants ne sont donc pas une catégorie homogène, la diversité des parcours influence leur façon de vivre leur relation à leur(s) enfant(s), leur parentalité.

## ■ LA MIGRATION : UN IMPACT SUR LE RÔLE DE CHACUN AU SEIN DES FAMILLES

L'expérience migratoire entraîne une restructuration de la famille ainsi qu'un remaniement de l'implication de chacun de ses membres. La migration revisite les attentes, redéfinit les rôles d'autant que les repères culturels, souvent implicites, du groupe de référence ne peuvent plus être mobilisés de la même manière.

Les circonstances migratoires amènent notamment "le père à revoir son rôle<sup>9</sup> qui ne peut plus être celui qu'il exerçait dans son pays d'origine et qui ne sera jamais vraiment celui du pays d'accueil." La mère est affectée par des tensions identiques.

La place et le rôle, qu'on accorde aux pères comme aux mères dans une société, sont ancrés dans la culture tout en étant soumis aux influences environnementales qui agissent sur la structure familiale et les conditions dans lesquelles s'exerce la parentalité.

Par ailleurs la non-maîtrise de la langue du pays d'accueil par les parents, peut mettre à mal leur fonction parentale. En effet, leurs enfants deviennent traducteurs, passeurs par rapport à la société dite d'accueil, entraînant de ce fait une inversion du rôle parental.

## ■ LA MIGRATION : UN IMPACT SUR LES TRANSMISSIONS

La migration a un impact également sur les transmissions en introduisant une rupture du cadre culturel. Elle implique une remise en cause des modalités de la transmission, mais aussi de l'évidence même de ce qui est transmis. Les parents migrants, en rupture de cadre culturel et symbolique, sont contraints d'inventer de nouvelles manières d'être, de faire et de transmettre : "Alors que les parents primo-arrivants auraient pu adopter en partie (et en petite partie seulement) dans le pays d'origine une tradition sans y penser, ils transmettent en migration la tradition volontairement, c'est ainsi le sens même de celle-ci qui est bouleversée, et le principe même de la transmission<sup>10</sup>". Il y a une "grande différence de situation – du point de vue des transmissions culturelles- entre les familles françaises et celles dont les parents sont immigrés. Les premières ne sont pas les seules à socialiser leurs enfants, elles savent pouvoir compter sur l'action quotidienne de l'école, voire des médias, pour contribuer à cette socialisation. Même si elles ne font aucun effort conscient, elles savent que leurs enfants finiront par leur ressembler. Il n'en est pas du tout de même pour les parents émigrés / immigrés"<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.solidarite.gouv.fr/espaces,770/enfance-famille,774/>

<sup>2</sup> Des temps de rencontres organisés avec le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) et une étude : "Parents/professionnels : des modes de socialisation divergents. Etude monographique menée à Colmar, sur les territoires Mittelhart et Schuman", Cahier de l'Observatoire n°30, sept. 2000.

<sup>3</sup> Rapports de Christine LAZERGES et Jean-Pierre BALDUYCK ; Alain BRUEL ; Irène THÉRY ; Claude THÉLOT ; Michèle ANDRÉ ; Dominique GILLOT.

<sup>4</sup> Hors citoyens de l'Union Européenne.

<sup>5</sup> La relance de ces programmes a été initiée par la circulaire du 7 janvier 2009.

<sup>6</sup> Circulaire NOR IMICI000099C du 28 janvier 2010 du Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire aux Préfets de Région.

<sup>7</sup> Circulaire DGESCO/B3/DAIC/SDA/1 du 25 juillet 2008.

<sup>8</sup> Claire AUTANT-DORIER, "Trajectoires familiales et expériences migratoires : transmission et recompositions identitaires", Observatoire de l'enfance en France, Actes du colloque "Travailler avec des enfants et des parents venus d'ailleurs", Grenoble, 5 mars 2008.

<sup>9</sup> Alex BATTAGLINI, Sylvie GRAVEL, Carole POULIN, Michel FOURNIER et Jean-Marc BRODEUR, "Migration et paternité ou réinventer la paternité", *Nouvelles pratiques sociales*, vol.15, n°1, 2002, pp. 165-179. <http://id.erudit.org/iderudit/008267ar>.

<sup>10</sup> "Trajectoires familiales et expériences migratoires : transmission et recompositions identitaires", Observatoire de l'enfance en France, Actes du colloque "Travailler avec des enfants et des parents venus d'ailleurs", Grenoble, 5 mars 2008.

<sup>11</sup> D BERTAUX et C DELCROIX, "Transmissions familiales et mobilités", in *Migrations Société*, Transmissions familiales en migration, Vol.21, n°123-124, mai-août 2009.

# ZOOM

## LES PARENTS MIGRANTS : DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES, MAIS AUSSI DES RESSOURCES

Si la migration implique que les parents migrants se retrouvent confrontés à des difficultés spécifiques, le fait même d'avoir migré indique que ces parents ont mobilisé des ressources particulières pour y parvenir, quitter un pays étant un choix difficile et complexe. Arrivés en France, face aux difficultés rencontrées, les parents migrants trouvent des solutions. Parmi celles-ci, la forte solidarité existant, par exemple, entre pairs. On peut évoquer les solidarités entre femmes (entraide familiale, entraide dans le groupe d'appartenance...) leur permettant de résoudre les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien<sup>12</sup>. D'autres encore, bien que ne maîtrisant pas les codes scolaires, se servent de leurs expériences personnelles pour faire prendre conscience à leurs enfants, notamment leurs filles, de l'importance de la réussite scolaire, comme condition pour accéder à l'indépendance, à l'autonomie.

Les parents migrants ont en commun de partager une expérience, la migration, mais cela ne présage pas de comportements identiques ou de difficultés semblables face à l'éducation ou la scolarité de leurs enfants. L'obstacle de la langue constitue néanmoins un enjeu majeur pour leur permettre de réinventer dans l'exil leur fonction de parents.

Pour autant, ce rapide éclairage permet de mettre en avant des mères et des pères dont les comportements sont plus complexes qu'il n'y paraît et que l'on ne peut enfermer dans une représentation trop simpliste.

Pour les acteurs, s'appuyer sur les ressources et le vécu de ces parents peut s'avérer par ailleurs être un atout pour permettre une approche ouverte des enjeux de parentalité.

<sup>12</sup> ORIV, Dossier thématique "Vécu de femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés", juin 2009.

[www.oriv-alsace.org/pages/1/4-prod/oriv\\_dossier\\_thema\\_femmes\\_immigrees.pdf](http://www.oriv-alsace.org/pages/1/4-prod/oriv_dossier_thema_femmes_immigrees.pdf)

## Nouveauté

**Les discriminations au féminin pluriel**, in *Hommes et migrations*, n° 1292, juillet-août 2011

Ce dossier contribue à diffuser les travaux de recherche sur les discriminations multiples ou cumulées qui s'exercent à l'encontre de femmes d'origine étrangère. Les articles tentent de conceptualiser ces phénomènes multifactoriels qui affectent les femmes, quelle que soit leur nationalité, dans tous les secteurs de la société française. Il s'agit de mieux les définir, les mesurer et de questionner les outils méthodologiques et juridiques disponibles actuellement. Des approches comparées permettent également de comprendre la situation française au regard du contexte européen. Au sommaire :

*Introduction*, par Rachid Alaoui

*L'ombre portée des assignations identitaires*, par Fériel Kachouk

*Discriminations multiples et action publique locale*, par Gilles Frigoli

*Les discriminations multiples. Une opportunité pour repenser le droit à la non-discrimination*, par Isabelle Daugareilh

*Les discriminations multifactorielles fondées sur le genre et l'origine ethnique. Les leçons du projet européen GendeRace*, par Isabelle Carles

*Prise en compte de la diversité et éthique de la responsabilité dans l'intervention sociale*, par Claire Autant-Dorier

*L'origine et le genre. Les discriminations dans le bâtiment et dans l'aide à domicile*, par Annalisa Lendaro

*Discriminations de genre et de race. Logiques communes, risques de concurrence et perspectives de convergence*, par Olivier Noël

*Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France*, par Carmen Diop

*Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination*, par Emmanuel Jovelin

*Un réseau d'acteur contre les discriminations. Entretien avec Ahmed Serraj, Directeur de l'Association Boulevard des Potes*, par Marie Poinso

>>> Tous les résumés des articles sont disponibles sur le site de la revue <http://www.hommes-et-migrations.fr>

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction du zoom : Martine Thiebauld

Rédaction : Équipe de l'ORIV

Suivi et contact : Diane Hässig



**Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville**

1, rue de la Course / 67000 Strasbourg

tél. : 03 88 14 35 89 / fax : 03 88 21 98 31

mél. : [contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr) / [www.oriv-alsace.org](http://www.oriv-alsace.org)